LNE
Le progrès, une passion à partager
LABORATOIRES DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin – 78197 TRAPPES CEDEX
Tél : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 1er juin 2010

N° L050636 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par	:	TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI Zone industrielle - BP 54 38252 LA TOUR DU PIN CEDEX
Marque commerciale	:	EXPOLIT 456
Description sommaire	:	**Composition globale :** Tissu polyester enduit sur les deux faces de polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse **Masse** : (500 ± 10 %) g/m² **Epaisseur** : (0,42 ± 10%) mm **Coloris** : Blanc
Rapport d'essai	:	**N° L050636 - DE/1 du 1er juin 2010**
Nature des essais	:	Essais au brûleur électrique.
Classement	:	**M2**

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) **NON LIMITEE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai **N° L050636 - DE/1** annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.
Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 1er juin 2010

La Responsable du Département Comportement au feu et Sécurité incendie

Noëlle LOFERME-PEDESPAN

Laboratoire national de métrologie et d'essais LNE

La Responsable de l'essai

Antonia FAUSSAT

cofrac ESSAIS
Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 1er juin 2010

N° L050636 - DE/1

1. BUT DES ESSAIS

Le demandeur a remis au Laboratoire national de métrologie et d'essais un tissu polyester enduit sur les deux faces de polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse afin d'étudier son comportement au feu et de déterminer son classement M.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

. Demandeur de l'essai	:	TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI
. Date et référence de la Commande	:	Commande du 29/04/10
. Producteur	:	TISSAGE & ENDUCTION SERGE FERRARI
. Distributeur	:	
. Marque commerciale et référence	:	EXPOLIT 456
. Caractéristiques attestées par le demandeur	:	
Composition globale	:	Tissu polyester enduit sur les deux faces de polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse
Masse	:	(500 ± 10 %) g/m²
Epaisseur	:	(0,42 ± 10%) mm
Coloris	:	Blanc
. Caractéristiques constatées par le LNE	:	conformes à celles attestées par le demandeur
Composition globale	:	non contrôlée
. Mot Clef DSC	:	Autre - Produits divers

3. MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 2	:	Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.
Annexe page 3	:	Résultats des essais, tableaux.
Annexe page 4	:	Observations concernant les essais
Annexe page 4	:	Conclusion et classement

Annexe page 2

MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX SOUPLES D'UNE EPAISSEUR INFERIEURE A 5 MM ET MEDIAS FILTRANTS SOUPLES DE TOUTES EPAISSEURS

1. ESSAIS AU BRULEUR ELECTRIQUE (NF P 92-503 : 1995)

Cet essai consiste à soumettre l'échantillon à une triple action :

- de rayonnement calorifique,
- de gaz chauds balayant la surface des éprouvettes en favorisant ainsi les effets éventuels de propagation de flamme,
- d'une flamme de gaz appliquée à différents instants pour enflammer le matériau.

Les éléments déterminants sont la durée de l'inflammation et la distance détruite depuis le bord de l'éprouvette.

2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES

NEANT

3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée (23 °C ± 2 °C et 50 % ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NF P 92-507 : 2004)

Il est établi à la suite des essais au brûleur électrique (et éventuellement par des essais complémentaires).

Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux ayant été classés M1 au cours de l'essai au brûleur électrique (pas d'inflammation supérieure à 5 secondes après le retrait de la flamme pilote), peuvent prétendre au classement M0.

5. EPREUVES DE DURABILITE

NEANT

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

4. RESULTATS DES ESSAIS

4.1. Au brûleur électrique

	Eprouvette 1				Eprouvette 2				Eprouvette 3				Eprouvette 4				
Sens selon	Fabrication Face endroit				Travers Face endroit				Fabrication Face envers				Travers Face envers				
Coloris	Blanc				Blanc				Blanc				Blanc				
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui				
Moment d'inflammation (secondes)	20	-	-	-	20	-	-	-	20	-	-	-	20	-	-	-	
Durée d'inflammation après le retrait de la flamme pilote (secondes)	8,3	-	-	-	136	-	-	-	26,2	-	-	-	42,6	-	-	-	
Durée d'inflammation **supérieure** à 5 s.	Oui																
Effet de propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée Distance supérieure à 25 cm au bout de 5 min	Non -				Non -				Non -				Non -				
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non				
Chute de gouttes non enflammées	Non				Non				Non				Non				
Quantité de fumées	Faible				Faible				Faible				Faible				Couleur des fumées : Grise, chargées de suie
Longueur détruite ou brûlée (cm)	15,5				29,5				14,0				26,0				Longueur moyenne L = 21,25
Longueur moyenne **comprise** entre **0** et **35** cm	Oui																
Longueur moyenne **comprise** entre **35** et **60** cm	Non																

4.2. Essais complémentaires

NEANT

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes fournies par le demandeur : 07/05/10

Date de réalisation des essais : 25/05/10

Essais au brûleur électrique

Les éprouvettes se percent et s'enflamment à 20 s, 20 s, 20 s et 20 s. Elles continuent de brûler, avec émission de quelques fumées grises chargées de suie, pendant 8,3 s, 136 s, 26,2 s et 42,6 s après le retrait de la flamme pilote.

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

Le produit ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essai

obtient le classement M2.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITEE A PRIORI.

Trappes, le 1er juin 2010

La Responsable du Département Comportement au feu et Sécurité incendie

Noëlle LOFERME-PEDESPAN

Laboratoire national de métrologie et d'essais LNE

La Responsable de l'essai

Antonia FAUSSAT

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.